

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **27 (1956)**

Heft 8

PDF erstellt am: **18.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

P34

# LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXVIIe ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 8. Août 1956

## SOMMAIRE

- Bienne, ville bilingue — Nos revendication concernant la ligne de Delle
- L'action jurassienne de solidarité en faveur des communes des C.J.
- L'Ecole d'horlogerie, de mécanique et d'électricité de Saint-Imier
- Marché du travail — Communications officielles

## BIENNE, VILLE BILINGUE <sup>1)</sup>

Au sens propre, « bilingue » ne peut se dire que d'individus pour qui deux langues sont ce que, pour la plupart des hommes, est la langue maternelle : la forme faite de sons articulés et de syllabes associés à des idées, de groupes de mots, d'intonations, d'accents, de rythmes, et qui leur sert non seulement à formuler leur pensée, mais encore à penser leurs sentiments, leurs volitions, leurs représentations, à les mettre en ordre, « en forme », à les rendre communicables et capables de déclencher ou d'influencer la pensée, la volonté et les sentiments d'autrui. Au lieu d'un seul de ces systèmes, l'homme bilingue dispose plus ou moins souverainement de deux de ces trésors de moyens d'expression et de pensée; espèce humaine toute particulière, fort appréciée des commerçants, industriels ou diplomates qui ont affaire à des clients ou à des groupes sociaux de langues différentes ; idéal, un peu facile, des gens qui veulent faire carrière dans le monde des affaires ou des relations internationales ; type humain voué aux gémonies par les divers nationalismes racistes, culturels ou linguistiques qui ont sévi et continuent de sévir depuis l'époque romantique. Un certain courant du nationalisme linguistique et du romantisme littéraire peut d'ailleurs provoquer dans l'individu devenu bilingue sans son propre consentement d'assez graves complexes d'infériorité. Notons en passant que ce problème est une difficulté de nature plutôt imaginaire et sentimentale : cet aspect du bilinguisme n'existait ni du temps de Cicéron, de Virgile ou de l'empereur Auguste, où tout homme cultivé était bilingue (latin et grec), ni au moyen âge, où tous les clercs et tous les étudiants possédaient au moins et la langue maternelle et le latin, ce dernier étant la langue de culture ; il a fallu le retour désespéré à la « nature », c'est-à-dire au paradis perdu de l'unité de la personnalité déchirée par l'individualisme, et l'obsession mystique de l'harmonie entre le corps et l'âme — pour faire du bilinguisme un problème moral.

<sup>1</sup> Exposé de M. A. Küenzi, professeur, à l'Assemblée générale de l'ADIJ du 21 avril 1956 à Bienne.